Le sport à l'école : règles du jeu, règles de vie



La fonction de l'éducation physique en milieu scolaire a beaucoup évolué ces vingt dernières années. Désormais, cette discipline ne se contente plus d'initier à la diversité du sport. Elle forme aussi de futurs citoyens.



Rendant longtemps, un prof de maths, de français ou de biologie avait toujours de l'aura en conseil de classe, alors que le prof d'EPS, c'était un peu le GO qui faisait des animations avec quelques règles un peu cadrées, plaisante Vincent Wernert, professeur d'éducation physique et sportive à l'université de Paris 8. Pour imposer notre légitimité, il a fallu cadrer notre savoir au travers des sciences : la didactique, les sciences sociales, l'histoire, la physiologie... Elles ont permis de placer l'EPS au plus haut. Il suffit de regarder le nombre de chefs d'établissements, proviseurs et principaux, qui sont désormais issus de cette discipline... C'est un premier signe. Il faut dire que l'EPS montre l'enfant en difficulté sous différentes formes : comportementales, physiques, d'autres compétences... Ça donne des possibilités d'évaluations multiples qui n'existent pas ailleurs. »



© Christopher Futcher-iStock

Du sport à tous les niveaux



- Dès la maternelle, le sport a sa place dans les programmes.
- L'apprentissage de la natation s'ajoute aux <u>activités prévues</u> dans les 108 heures annuelles des cycles 1 et 2.
 La diversité des activités proposées est possible grâce aux associations sportives : l'<u>USEP</u> (850 000 licenciés) et l'<u>UGSEL</u> dans l'enseignement catholique (800 000 licenciés).
- Au <u>collège</u>, l'éducation physique et sportive est enseignée quatre heures hebdomadaires pour les élèves de 6^e, trois heures pour les autres niveaux.
- Au <u>lycée</u>, l'enseignement obligatoire est de 2 heures d'EPS par semaine, mais des possibilités d'enseignement facultatif (3 heures) ou exploratoire (5 heures) existent.
- Pour le bac, l'évaluation s'effectue par contrôle en cours de formation au cours de la classe terminale, avec trois activités physiques, sportives ou artistiques (APSA), à choisir dans une liste de cinq. Les élèves les plus sportifs peuvent ajouter une épreuve facultative ou complémentaire.
- Les collèges et lycées proposent aussi des activités sportives hors temps scolaire grâce à l'<u>UNSS</u> (1 050 000 licenciés), qui compte la MAIF parmi ses partenaires. Notamment pour soutenir le programme Jeunes officiels.
- À l'université, cette dynamique se poursuit avec la FFSU.

« Je crois que c'est une des disciplines les plus innovantes, confirme Maxime Travert, maître de conférence à l'ESPÉ d'Aix-Marseille. Même si je ne suis plus sur le terrain, je reste viscéralement prof d'éducation physique, et je ne suis sans doute pas objectif! Mais, par exemple, c'est l'une des premières disciplines à avoir utilisé les évaluations par compétences... »



© photo UNSS / Jeunes Officiels

Cette capacité d'innovation a permis d'accompagner les évolutions sociétales les plus profondes. « Dans les années 1950 ou 1960, monter à la corde était un gage de performance et d'identité pour évaluer une personne forte, costaude et solide, rappelle Vincent Wernert. Aujourd'hui, nous sommes passés à une pratique hédoniste de l'EPS, qui permet aux gens de se positionner au regard de règles de vie et du jeu. Tout en répondant à certains critères d'acquisition, la programmation d'un prof doit aussi être constituée pour tous les types d'élèves, du "petit rondouillard" à la "grande perche", pour que chacun y trouve sa place, y compris l'ado de 14-15 ans qui va prendre 10 cm en deux mois... Le prof d'EPS doit fait en sorte que toutes ces différences devienne des richesses et que chacun s'approprie, avec son corps, du savoir-faire, du savoir être, du savoir vivre. »

L'effort est évalué, pas la performance...

« La performance sportive est minorée, explique Thierry Giraud, professeur d'EPS en collège. Elle est codifiée par rapport aux performances d'un élève. On fait un test pour connaître son potentiel et on va lui proposer un contrat pour atteindre telle performance... Son engagement sera donc évalué par rapport à ses capacités, qui ne sont pas les mêmes que son copain à qui on ne peut demander la même chose. En revanche, nous leur demandons le même effort! »

Une sélection de ressources



- Le forum <u>Pepsteam</u> : Le forum de référence sur l'éducation physique « et tellement plus encore ».
- <u>L'AEEPS</u>: Sur le site de l'Association pour l'enseignement de l'EPS, lire notamment le compte rendu d'une <u>intervention de M. Travert</u>.
- <u>La revue de l'EPS</u>: Une référence, mais tous les contenus intéressants sont payants...
- <u>EPS et société</u> : Une dynamique portée par le SNEP, avec le mag *Contre Pied* pour ouvrir le débat.
- <u>Les cahiers de l'EPS</u>: Cette revue a cessé ses publications en 2011, mais les derniers numéros sont accessibles en ligne.
- Actibloom : Pour les cycles 1, 2, 3, des vidéos pour l'éveil au sport des plus jeunes.
- <u>L'ACPS</u>: Le site de l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives.
- <u>PubMed</u>: Un moteur de recherche pour trouver les découvertes les plus récentes sur la physiologie du sport.
- <u>Des innovations</u>: Cette start-up développe des solutions pour aider les profs d'EPS.
- <u>La bande sportive</u>: Un site très riche, sous un aspect BD, créé par le québécois Yves Potvin.
- <u>Les actes du Forum</u>: Des conférences et tables rondes, lors de ce Forum international du SNEP-FSU marqué par « l'Appel de Paris 2005 ».
- Sur <u>CAIRN</u>: Beaucoup de contenus sur ce portail de la recherche, les plus anciens en libre accès.
- <u>Le Monde</u> : Une référence inspirante pour son supplément Éducation ou son cahier Sports.



Ainsi, l'EPS est devenue la discipline inclusive par excellence : « Nous ne stigmatisons pas nos élèves, pour que chacun puisse trouver sa place comme une valeur ajoutée, avec de la diversité, poursuit Thierry Giraud. On accueille par exemple des enfants d'ULIS*, qui peuvent avoir des difficultés motrices ou cognitives. Nous faisons en sorte de les intégrer le plus possible dans nos cours pour que les enfants aient l'habitude de faire des choses ensemble. Plus tard, ils comprendront ainsi qu'on peut concevoir des postes de travail avec des aménagements... Pour vivre ensemble, il faut accepter les différences de chacun! »

Cette fonction sociétale de l'EPS, les enseignants l'assument avec passion. Même si les défis ne manquent pas : « La mixité, on l'associe au genre, mais je pense d'abord à la mixité sociale, ajoute Vincent Wernert. Prenez la natation : c'est une activité pédagogique fondamentale, car il y a encore des jeunes qui, par leurs origines ou leur culture familiale, n'ont jamais appris à nager... Favoriser la mixité, ce n'est pas facile toujours et partout. Dans une cité populaire de Marseille ou du Nord de Paris, ce n'est pas la même chose que

L'enjeu de la mixité

« Est-il raisonnable de vouloir que les filles et les garçons acquièrent ces savoirs sportifs et artistiques ensemble ? La grande majorité des professeurs d'EPS y est aujourd'hui favorable. » Annick Davisse pose les éléments du débat dans cet article de la Revue française de pédagogie.

Effectivement, la mixité en EPS n'est pas sans conséquence, mais rares sont ceux critiquant « l'importance de donner aux enfants la possibilité de se trouver en situation de mixité sportive », comme l'exprimait la Résolution du Parlement européen en 2003. Elle est entrée naturellement dans les pratiques. Les enseignants se sont montrés inventifs pour contourner les points de résistance ou trouver des solutions équilibrées et équitables. Car le premier obstacle à la mixité, c'est que les garçons tirent plus profit de l'EPS que les filles. Est-ce parce que le « genre » des APSA* serait plutôt masculin, comme le relève ce document soumis à des candidats à l'agrégation?

* Les activités physiques, sportives et artistiques proposées aux élèves.



^{*} ULIS : les unités localisées pour l'inclusion scolaire permettent la scolarisation, dans le premier et le second degrés, d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap.

dans un collège en Haute-Maurienne! Les problématiques de mixité ne sont pas les mêmes, mais c'est un challenge formidable. »

Les professeurs d'EPS peuvent se trouver exposés à des comportements identitaires complexes à gérer, comme dans <u>cet exemple suisse</u>. « La solution, elle se construit alors en contact direct avec l'élève concerné, conseille Maxime Travert. Un élève qui ne veut pas jouer avec une fille, une jeune fille qui ne veut pas se mettre en maillot à la piscine, un gamin qui refuse le combat parce qu'il y a du contact... Je crois qu'un enseignant seul ne va pas résoudre le problème : il doit à la fois engager la communauté éducative et les parents pour que, par cette triangulation, il arrive à trouver une solution, en rappelant les grands principes de notre société. »

La dimension culturelle du sport

« Nous avons des élèves qui pratiquent de moins en moins le sport et 20 % qui n'en pratiquent aucun en dehors de nos cours, constate Maxime Travert. Les enseignants ont fait de gros efforts pour faire revenir les élèves vers l'EPS. Je crois que nous devrions poursuivre cet élan en nous intéressant aussi à toutes ces formes de pratiques sportives de rue (foot, basket, etc.) qui se développent en dehors de la relation avec le stade. »

Maxime Travert craint ainsi l'émergence de formes de communautarismes : « Des gamins qui se referment sur eux et qui développent une culture sportive de l'entre soi. Or, l'école, c'est leur permettre d'accéder à une culture sportive humaniste, tournée vers l'autre. Pour moi, cette culture, c'est à la fois ce qui permet l'épanouissement de l'individu, mais aussi la création d'une relation entre individus, à travers des valeurs collectivement partagées. »

Selon lui, cette dimension culturelle est aussi importante que l'enjeu sanitaire du sport : « Être bien dans son corps, c'est une capacité à s'ouvrir à soi-même, aux autres, à la diversité des environnements culturels qui sollicitent l'engagement du corps. Le corps est un vecteur de relations. Bien sûr, une estime de soi physique peut être contrariée par la sédentarité, en raison d'un surpoids... »

Agir aussi contre l'obésité

« Cette question du surpoids, c'est un sujet qui me tient à cœur, poursuit Vincent Wernert. C'est auprès de la famille qu'il faut agir, en organisant des réunions d'information pour expliquer ce qu'est un bon petit déjeuner ou un repas équilibré. On se rend compte alors que, pour certaines familles, un gamin en surpoids est un enfant en bonne santé... Sans stigmatiser, il faut expliquer. Ce n'est pas simple. Et c'est aussi un problème économique. Tant qu'un soda et un paquet de chips seront moins chers que de belles pêches de la Drome, il y aura beaucoup plus d'enfants en surpoids dans les collèges populaires... »



Former les adultes de demain

Désormais, les enseignants d'EPS ont pleinement conscience de l'importance de leur discipline. Un rôle qui déborde largement du cadre scolaire. « Quand nous apprenons les principes de l'auto-entraînement à nos élèves, c'est pour qu'ils puissent le faire quand ils seront adultes, de manière sécurisée et dans un objectif de bien-être et de santé, précise Thierry Giraud. Pour vivre bien le plus longtemps possible! »

Et Vincent Wernert d'ajouter : « Notre rôle, c'est de former des citoyens, pas une élite sportive ! Nous avons un enjeu civique, encore plus aujourd'hui. Apprendre à gérer une performance ou une défaite, c'est important. Il faut savoir digérer cela et cela prépare à la vie. L'EPS, c'est l'école de la vie... »



© Photo MAIF

Contact corporel : que dit le droit ?

« À l'IUFM, on nous le répétait sans arrêt : il ne faut jamais toucher les élèves! » Dans les forums, le sujet est régulièrement débattu, « Le texte de loi n'existe pas, peut-on lire dans une discussion sur Néoprofs. Ce qui existe, ce sont les bataillons de collègues, presque tous des hommes, dont la vie a été brisée après des dénonciations calomnieuses. Donc il ne faut jamais toucher un élève. Surtout si on est un homme! » Toutefois, les <u>recommandations officielles</u> sont bien différentes : « En éducation physique et sportive, les contacts corporels entre les élèves ainsi qu'entre eux et l'enseignant sont une constante. [...] L'organisation des activités physiques nécessite, dans certains cas, une intervention directe pour aider ou protéger les élèves dont il a la responsabilité. Ces contacts sont nécessaires et sont explicables par la mise en jeu de sa responsabilité en cas d'accident. En effet, ne pas apporter une aide ou une parade pourrait constituer une défaillance dans l'intervention pédagogique et donner lieu à un dommage corporel important. Par ailleurs, lorsqu'il est confronté à des conflits au sein de la classe, l'enseignant doit intervenir, y compris, si nécessaire, en s'interposant physiquement afin de préserver l'intégrité physique des élèves. » Mais le toucher ne se limite pas à ces deux gestes évoqués (la parade et l'interposition), même si les <u>études sur ce sujet</u> sont rares. À ses étudiants de l'ESPÉ d'Aix-Marseille, Maxime Travert tient un autre discours : « Toucher un élève, ce n'est pas tabou pour moi ! Le contact physique, c'est un élément de l'EPS, par le choc, par la préhension, par la parade. Le toucher de l'enseignant a du sens, il est là pour apporter quelque chose. Une tape dans le dos pour signaler à un gamin qu'il a fait quelque chose de pertinent, je ne vois pas en quoi ce devrait être tabou! Se passer de ce contact dans une discipline où l'engagement corporel est

l'élément central, ce serait complètement aberrant. L'important, c'est qu'il garde son assise culturelle. S'il en sort, c'est là que ça peut poser problème. S'il n'est pas accepté par l'élève, pour des raisons affectives, il peut se rationaliser par la voie culturelle, car la rationalisation est un moyen de contrôler ses émotions. Mais s'il n'est pas justifiable

culturellement, effectivement il peut être polémique... »